



## CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023

### QUESTION ORALE

#### Question orale : L'ALEC et les copropriétés

Intervention de Suzanne Egal

Monsieur le Maire,

L'amélioration énergétique des bâtiments d'habitation est un enjeu capital pour leurs habitants et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique. En tant qu'élus, nous l'avons souligné lors de nos interventions au sein du Conseil municipal à maintes reprises et avons consacré tout ou partie de plusieurs tribunes à cette problématique. Notre programme prévoyait d'ailleurs la création d'un point info énergie à Viroflay. Dans les Yvelines, le service de l'ALEC, Agence Locale de l'Énergie et du Climat apporte des conseils utiles et propose d'accompagner les particuliers et notamment les copropriétés. Ce service devrait faire l'objet d'une large promotion si nous voulons tenir les objectifs de réduction de CO2 d'ici 2030.

Comme vous le savez, le processus de décision en copropriété est long et complexe. La réalisation de transformations significatives peut prendre plusieurs années.

Nous vous avons sollicité et demandé de diffuser largement, notamment auprès des copropriétés, les services mis à disposition des particuliers pour les accompagner dans leur démarche. Un simple encart mentionnait cet organisme dans le Magazine d'avril-mai 2022 sans autre précision. Force est de constater que notre démarche en tant qu'élus n'a pas, à ce stade, apporté la réponse espérée.

Soucieuse d'apporter une aide aux Viroflaysiens confrontés à cette question, dans le cadre de ses actions non partisans, l'association 'Cités' comptait organiser une réunion d'information aux copropriétés avec l'appui de l'ALEC.

Contacté, leur interlocuteur s'est montré très intéressé, ayant identifié que de nombreuses copropriétés de Viroflay pourraient être concernées. Or, lorsque l'ALEC intervient pour une association, leur intervention est payante.

En effet, l'ALEC agit en partenariat avec les collectivités (VGP) et propose d'intervenir gratuitement dans les communes pour informer les élus et présenter la problématique aux copropriétés. La ville n'a donc pas à payer pour cette intervention et elle est la mieux placée pour connaître les copropriétés et leurs interlocuteurs et les inviter.

Il semble que l'ALEC ait fait des propositions à la ville de Viroflay. Pouvez-vous nous dire où nous en sommes ?

Le temps presse. Faut-il rappeler que le besoin d'améliorer l'isolation des habitations a été identifié depuis plus de trente ans et que malgré les divers plans d'aide, les objectifs sont loin d'être atteints.

Quand pensez-vous faire profiter les Viroflaysiens des services de cet organisme et organiser la ou les réunions nécessaires avec l'ALEC en communiquant à l'ensemble des copropriétés de la commune ?

Nous vous remercions pour les réponses que vous pourrez apporter à ces questions.

Groupe 'Cités'

Suzanne Egal

Benoît Florence

Elke Süberkrüb